

DOC. DE LA SESSION No 174

privé, s'il trouvait que j'avais laissé sans explications ou expliqué insuffisamment quelque circonstance se rattachant à mes actes au cours de la présente crise. Mais n'en ayant reçu aucune, j'ai pris sur moi de transmettre aujourd'hui à Son Excellence en conseil un rapport supplémentaire dans lequel j'apprécie les critiques que l'on a faites de ma conduite après le renvoi du gouvernement Semlin, en autant que j'ai pu les connaître par les dépêches d'Ottawa à la presse et par votre lettre à laquelle je réponds ici. J'ai énoncé pleinement tout ce que j'avais à dire sur les points que vous mentionnez, sans me référer à votre lettre en aucune façon. Je ne m'érige pas en avocat constitutionnel, mais j'affirme que j'ai cherché à remplir fidèlement mes devoirs, dans des conjonctures probablement aussi critiques que celles dans lesquelles un lieutenant-gouverneur se soit encore jamais trouvé. Mais l'attitude prise à mon égard par quelques-uns de mes anciens amis et collègues à Ottawa, si j'en crois du moins les articles de journaux et une information privée, a été pour moi une véritable surprise, et je ne puis m'empêcher de croire qu'ils ont été grossièrement induits en erreur. Quelques-uns des journaux de la province contiennent des observations et des extraits de lettres d'Ottawa comme le passage suivant, pris dans le *Times* de Greenwood du 27 avril dernier:—

Un député libéral marquant nous écrit en date du 11 avril:

“Nous apprenons aujourd'hui que la Chambre est dissoute et que les élections auront lieu le 9 juin. Eh bien! je ne donnerais pas grand'chose pour la tête de McInnes si Martin est battu.”

Un autre libéral, ami intime de sir Wilfrid, dit :

“Blâmez le lieutenant-gouverneur. Je connais le sentiment de nos amis ici et il est très hostile à McInnes. Cela explique la position de sir Wilfrid.”

Très bien; qu'ils “blâment le lieutenant-gouverneur,” s'ils le veulent. Mais il peut arriver qu'en cela ils n'agissent pas plus sagement que M. Duncan Ross, l'éditeur du journal ci-dessus mentionné, qui, pour en avoir agi de la sorte, a été expulsé de l'association libérale de Greenwood. Et ici, à Victoria, lors de l'élection annuelle des officiers de l'association libérale, tous—à l'exception de M. Drury qui est resté absolument neutre—ont été expulsés et remplacés par d'autres, parce qu'ils avaient pris à peu près la même attitude que M. Ross.

En terminant, laissez-moi dire que je suis et que j'ai toujours été prêt à reconnaître l'autorité des avis et des instructions que vous m'avez donnés concernant mes devoirs officiels et mes prérogatives; mais je n'entends pas que l'hostilité d'une certaine presse ou de ses correspondants m'en impose en voulant m'écarter de ce que je crois être la voie droite—quelque puisse être le résultat.

Bien sincèrement à vous,

THOMAS R. McINNES.

*Confidentielle.*

OTTAWA, 2 juin 1900.

L'honorable T. R. McINNES,

Hôtel du gouvernement, Victoria, C.-B.

MON CHER McINNES.—Je me réfère à votre lettre du 15 mai, dans laquelle vous revenez sur notre correspondance.

Ma lettre du 30 août n'a pas été écrite dans l'intention de vous “transmettre des avis et instructions officiels sous la forme de communication confidentielle”; ce n'était qu'une suggestion que je faisais pour avoir entendu dire que vous exerciez une pression sur votre gouvernement en vue de faire convoquer la législature avant qu'il ne fut prêt à la rencontrer, et l'avis était certainement bon. Je crois en effet qu'un gouverneur-général ou un lieutenant-gouverneur serait injustifiable de forcer son gouvernement à convoquer la législature dans des circonstances comme celles qui existaient alors.